

## P.V. de l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE du samedi 29 novembre 2014 à TREBES

### Etaient présents :

#### Membres du C.D. présents :

CRUBELLIER Ludivine, FAUVEAU Magali, GAUTHEY Nathalie, SUDRE Caroline.

Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, GIL Robert, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky, VERNEREY Gérard.

#### Assistaient à l'AG :

Mesdames Frédérique PERRIN (Secrétaire) et Albane BOSCH (Directrice de l'ERFAN)

Messieurs les CTS Thierry JAMET, Joseph BRITTO, Eric REBOURG

#### Etaient invités et présents :

Madame, Messieurs les Présidents des comités Départementaux : Frédérique ROUANET CD11, PRECLOUX Michel CD66,

#### Etaient absent :

Mesdames BERNARD Nathalie, JARROUSSE Françoise, SARRUS Anne, RIFF Anne

Messieurs Jean Paul BRUNETON, DUFOUR Simon, JAMET Philippe, JARROUSSE Yves, HERNANDEZ Jean Paul, MICHEL Gilles, PUYRENIER Patrick, Richard MARTINEZ, Philippe LAUNE

### Appel des clubs :

#### 22 Clubs étaient représentés :

	Numéro	Nom club	Dépt	Licences	Voix	Obs.
1	140 110 308	CN CASTELNAUDARIEN	AUDE	100	3	Pouvoir
2	140 111 914	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	AUDE	196	5	Pouvoir
3	140 112 687	CLUB NAUTIQUE MONTREAL	AUDE	14	1	
4	140 112 877	CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	AUDE	304	8	Pouvoir
5	140 119 103	AQUA CLUB TREBES	AUDE	74	3	
6	140 302 243	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	GARD	258	7	
7	140 302 304	NAUTIC CLUB NIMOIS	GARD	293	7	
8	140 302 741	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	GARD	114	4	
9	140 303 773	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	GARD	356	9	
10	140 309 240	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	GARD	403	10	
11	140 340 556	DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	HÉRAULT	271	7	Pouvoir
12	140 341 434	ASPTT MONTPELLIER	HÉRAULT	278	7	
13	140 342 545	CERCLE NAGEURS BEZIERS MEDITERRANEE	HÉRAULT	454	11	Pouvoir
14	140 343 013	MONTPELLIER PAILLADE NATATATION	HÉRAULT	197	5	Pouvoir
15	140 344 305	CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	HÉRAULT	172	5	Pouvoir
16	140 344 345	CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	HÉRAULT	640	13	
17	140 349 310	DAUPHINS DE CLERMONT	HÉRAULT	409	10	Pouvoir
18	140 349 727	MONTPELLIER WATER POLO	HÉRAULT	193	5	Pouvoir
19	140 660 001	AQUA ET SYNCHRO 66	P.O.	248	6	
20	140 660 003	LE BOULOU NATATION	P.O.	52	3	
21	140 663 872	CANET 66 NATATION	P.O.	605	13	
22	140 669 708	CERCLE NAGEURS CERETANS	P.O.	67	3	
		<b>TOTAL</b>			<b>145</b>	

### Les 28 clubs absents sont :

	Numéro	Nom club	Dépt	Licences	Voix	Obs.
1	140 110 001	PAULIGNAN MINERVOIS NAT	AUDE	7	1	
2	140 110 004	OLYMPIQUE NARBONNE MEDITERRANEE	AUDE	30	2	
3	140 112 435	CERCLE DES NAGEURS NARBONNE	AUDE	198	5	
4	140 113 460	CERCLE NAGEURS QUILLAN	AUDE	22	2	
5	14 011 417	CORBIERES MINERVOIS NATATION	AUDE	20	1	
6	140 300 001	LAUDUN L'ARDOISE A.C.	GARD	224	6	
7	140 300 003	AC DE LA GARDONNENQUE	GARD	9	1	
8	140 300 234	NC VIGANAIS	GARD	196	5	
9	140 303 902	ASSOC SPORT VILLENEUVE	GARD	57	3	
10	140 304 240	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	GARD	348	8	Excusé
11	140 340 004	AS LA VAGUE LODEVOISE	HÉRAULT	40	2	
12	140 340 008	AQUATIC CLUB COURNONTERAL	HÉRAULT	87	3	
13	140 340 010	LR WATER POLO	HÉRAULT	13	1	
14	140 340 011	NAGE ECO L'EAU	HÉRAULT	3	1	
15	140 340 905	MONTPELLIER U.C	HÉRAULT	223	6	Excusé
16	140 341 967	FRONTIGNAN NEPTUNE O.	HÉRAULT	75	3	
17	140 342 050	DOCKERS CLUB SETOIS	HÉRAULT	133	4	Excusé
18	140 344 043	A S C BEZIERS NATATION	HÉRAULT	129	4	Excusé
19	140 344 115	BEDARIEUX NAUTIC CLUB	HÉRAULT	54	3	
20	140 349 125	A A S S SECTION NATATION AGDE	HÉRAULT	166	5	
21	140 349 718	MONTPELLIER NAT SYNCHRO.	HÉRAULT	337	8	
22	140 484 303	EVEIL MENDOIS NATATION	LOZÈRE	80	3	
23	140 489 425	CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	LOZÈRE	131	4	
24	140 660 002	THUIR NATATION	P.O.	80	3	
25	140 663 940	CERCLE NAGEURS ST ESTEVE	P.O.	109	4	
26	140 664 129	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	P.O.	234	6	
27	140 669 118	CN.DE FONT-ROMEUF/CERDAGNE	P.O.	76	3	
28	140 669 546	AQUA SPORT ST CYPRIEN	P.O.	96	3	

**Le nombre de voix des clubs représentés est de 145 voix sur un total de 245. Malgré les intempéries, le quorum de 123 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.**

#### 1.- Accueil des personnalités présentes ou excusées:

Monsieur Eric MENASSI, Maire de Trèbes

Monsieur André VIOLA, Président du Conseil Général de l'Aude est représenté par Monsieur Robert ALRIC Conseiller Général du canton de Capendu.

Monsieur Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation retenu, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous.

Monsieur Bertrand SADOURNY du conseil régional et le conseil général du Gard regrettent de ne pouvoir participer à notre assemblée.

Monsieur Pascal ETIENNE, Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

#### 2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire.

M. Jacky VAYEUR, Président du C.R. de Natation du Languedoc-Roussillon préside cette séance. Il est 9 heures 40. Il est assisté de M. Gérard NURIT 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué, de M. Dominique TRAIN, Secrétaire Général et de Gérard VERENEREY, Trésorier.

#### 3.- Mot d'ouverture du Président :

Remerciements aux personnalités présentes.

Le Président et les membres du Comité Régional vous remercient de votre présence à notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la saison sportive 2013/2014 à TREBES.

Débutons cette assemblée par une minute de silence pour les amis décédés en cette année 2015 ainsi qu'à l'intention des familles de notre milieu qui ont perdu un des leurs.

Un petit clin d'œil à Jean-Paul BRUNETON et à Léa XAVIER qui se remettent doucement. Courage Jean-Paul, courage Léa nous pensons à vous !

Toutes nos félicitations aux nageurs médaillés qui ont obtenus **12 Podiums dont deux d'Or** ce week-end aux Championnats de France en 25m du 19 au 23 novembre 2014 à Montpellier Antigone :

**En Dames :**

DEBERGHES Fanny (1994) ASPTT MONTPELLIER en 2:24.77 en Or au 200 Brasse Dames, en Argent en 31.84 au 50 Brasse Dames et en Bronze en 1:07.71 au 100 Brasse Dames toutes catégories

KOINDREDI Vochimié (1996) CANET 66 NATATION en Bronze en 28.5150 au Dos Dames toutes catégories

LECANU Maëlle (1999) CANET 66 NATATION en Bronze en 1:02.39 au 100 Dos Dames Jeunes 14 18 ans

**En Messieurs :**

MARSAU Matthias (1997) CANET 66 NATATION en Or en 2:01.11 au 200 Papillon et en Argent en 3:53.12 au 400 Nage Libre Messieurs Jeunes 14 18 ans

CALLAIS Quentin (1996) CANET 66 NATATION en 2:09.89 en Argent au 200 Brasse Messieurs toutes catégories

PINON Julien (1998) CANET 66 NATATION en Bronze en 1:50.00 au 200 Nage Libre Messieurs -Jeunes 14 18 ans

BREFUEL Simon (1997) CANET 66 NATATION en Bronze en 1:59.13 au 200 Dos Messieurs Jeunes 14 18 ans

GUERRERO Quentin (1997) CN CARCASSONNE en Bronze en 29.15 en Bronze au 50 Brasse Messieurs -Jeunes 14 18 ans

CHATELAIN Yannick (1994) NAUTIC CLUB NÎMES en Bronze en 4:14.65 au 400 4 Nages Messieurs toutes catégories

Grand merci aux officiels qui étaient présents sur les bords du bassin d'Antigone durant ces quatre journées.

Je tiens à remercier les membres du bureau, Gérard NURIT, Jean-Marie APPENZELLER, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY, Eric DUMOTIER, Jérôme RABAGLIA, les présidents et présidentes de commissions, ainsi que nos cadres techniques Thierry JAMET, Joseph BRITTO, Eric REBOURG et le personnel Frédérique PERRIN et Albane BOSC, le personnel des pôles Richard MARTINEZ et Anne RIFF, qui, assidus au tout long de la saison, ont permis à notre comité d'être présents sur tous les fronts.

Pour conclure ce mot de bienvenue, avant la lecture des rapports et en vous souhaiter succès et réussite pour cette nouvelle saison, nous devons remercier :

- Les organismes institutionnels « La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale, le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif », pour leur soutien financier et moral.
- Les Président des clubs, des Comités Départementaux, les membres des Comités Directeurs, les Officiels, les dirigeants bénévoles et les entraîneurs.
- Les Maires, Conseillers Généraux et/ou Régionaux, Responsables de municipalité, Gestionnaires, qui mettent à notre disposition gracieusement, les moyens matériels nécessaires (la piscine).

**Dans ce domaine, j'avoue que le comportement de certaines villes manque de sagesse et de discernement. Pas de félicitations et carton rouge à ceux qui, recevant des subventions d'Etat pour la construction et la rénovation de piscine, omettent de mettre leurs bassins à disposition du mouvement sportif.**

- Merci à toutes celles et à tous ceux, qui, tout au long de la saison passée, ont participé activement aux actions portées par notre Comité Régional.

#### **4.- Approbation des P.V. de l'Assemblée Générale du 14 Décembre 2013 à Nîmes, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2013 à ce jour, sous réserve.**

Les P.V. de l'Assemblée Générale du 14 Décembre 2013 à Nîmes, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2012 à ce jour, sous réserve, sont adoptés, à l'unanimité.

#### **5.- Approbation des Rapports :**

##### Rapport Moral,

Hier comme aujourd'hui, il s'avère que les contraintes de gestion sont lourdes. Nous restons soucieux et attentifs à toutes les valeurs portées par notre sport pour notre sport et à l'investissement des Présidents, correspondants, dirigeants et entraîneurs des clubs pour les aider.

Cette année, nous n'avons pas lésiné pour être au plus près des clubs, pour les seconder à exécuter leurs actions annuelles.

Nous regrettons sincèrement que nos adhérents ne soient pas toujours présents lors de nos réunions,

- qu'ils ne lisent pas toujours les courriels et courriers redondants, transmis et retransmis,
- qu'ils consultent le site qu'arbitrairement de temps en temps,
- qu'ils nous consultent après coup ou pas du tout.

Pourtant, nous restons concentrés, alarmés, vigilants aux questionnements de chacun de vous et sommes et restons prudents et précautionneux des réponses à faire, afin que l'impossible devienne raisonnable et que les plans d'orientations, actions et travaux communs soient plus accessibles.

Nous avons cette année, sur demande du Ministère et de la FFN, proposé des solutions à vos problèmes dans les domaines des subventions du CNDS, qui ont obtenus l'acceptation complète des uns et l'assentiment mitigés plus important des autres. (Cas de l'opération "Apprendre à nager" du CNDS qui comportait 3 volets importants ; les stages et le savoir nager, les écoles de natation et la natation pour les adultes). Dommage, car nous nous étions investis afin de relever ce challenge qui à priori sera reconduit en 2015, je l'espère avec plus d'engouement.)

Nous avons cette année aussi des défis à relever. C'est continuer à produire pour les olympiades futurs. Nombreux sont ceux qui ont participé aux stages régionaux et à la programmation horizon 2020. Souhaitons à cette catégorie de compétiteurs tous nos vœux de réussite.

Nous reconnaissons que certains engagements et objectifs choisis sont quelques fois difficilement réalisables, que la faisabilité des tâches sportives et administratives bénévoles en plus des aléas de nos activités journalières font que le quotidien n'est pas facile à gérer à certain moment .

Nous admettons que nous puissions nous perdre dans le labyrinthe de nos fonctions et charges respectives ainsi que dans les vicissitudes des programmes et règlements.

Mais de grâce, essayons de nous écouter et d'écouter, de communiquer, de lire les informations, de participer aux débats lors de nos réunions pour tenir nos échéances et accomplir nos projets.

Il nous semble qu'une partie des clubs de notre comité ne suivent plus ou ne veulent plus suivre certaines directives fédérales. Nous aimerions en connaître les raisons, car "Adhérer, fédérer, motiver, mutualiser, cohésion...", sont des mots prononcés et acceptés par tous. Nous espérons que ce n'est que passer. Il serait regrettable de vivre le renoncement, alors que nous sommes précurseurs notamment dans le développement de la labellisation qui se pérennise et s'amende depuis plusieurs années en Languedoc-Roussillon. Pensons-nous réellement travailler ensemble , parlons-nous le même langage, vivons-nous les mêmes réalités, voulons-nous réaliser les mêmes orientations, avons-nous les mêmes objectifs ?

La réalité devrait nous voir cautionner les mêmes dispositions, quitte à les adapter pour mieux consentir à les appliquer. Les programmes et règlements sportifs des disciplines sont clairs peut être restrictifs au niveau des compétitions régionales et départementales. Le système fédéral propose des positionnements d'avenir à prendre pour bâtir les futures olympiades. Oui, à première

*Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports*

*CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2*

*☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : [FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr](mailto:FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr)*

*Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>*

vue "on" accepte et "on" construit ces programmes et règlements en commun, puis quelque temps plus tard à la relecture "on" souhaite modifier. Puis avant leur application "on" change de nouveau après avoir critiqué ce qui a été changé pour proposer autre chose. Tout cela est bien compliqué. Il semble que la priorité du club, qui est uniquement dans le club pour son club, l'emporte sur les valeurs citées ci-dessus, sur l'union et les consentements mutuels.

Les idées diffèrent, c'est normal. Les faire appliquer vivement, adroitement avec discernement et discussions est plus évident que de les accommoder à la sauce des intransigeants. Les actions sont à ce jour, toujours concrétisées et améliorées dans le domaine du sportif. Ce sont les stages et les regroupements des disciplines, la participation aux manifestations fédérales (Coupe de France des Régions, des Départements, Open de Vichy, ...), le soutien à l'accès au haut niveau, l'accompagnement des clubs dans la formation, l'école de natation française, l'aide aux organisations nationales, la labellisation ...

Dans le domaine de l'administratif, le secrétariat effectue les saisies des opérations comptables effectuées par les trésorier et trésorier adjoint sous logiciel CIEL depuis le début de l'année, les suivis des officiels, des commissions, des dynamiques pilotées par les vice-présidents, de la formation et de l'ERFAN et des dossiers administratifs tous genres des subventions aux demandes diverses....

Je suis circonspect mais reste très confiant en l'avenir malgré le désengagement qui semble se dessiner de certaines structures institutionnelles. La solidarité doit être au sein de la fédération, du comité régional et de ses clubs sur la base d'échanges gagnants-gagnants, avec une répartition et une optimisation des nouvelles ressources de financement.

Alors, continuons à mettre en œuvre le projet fédéral et régional qui est donc de fédérer pour :

- Partager une vision, des objectifs clairs et connus, décider de progresser ;
- Trouver et mobiliser des moyens communs, s'engager dans les projets ;
- Déployer et mener des actions concertées pour être efficace ensemble.

Pour fédérer, activons ou manageons mieux les trois liens principaux qui sont :

- La licence en relation avec les pratiquants de natation
  - La cotisation est du domaine du club. La licence est l'acte d'adhésion à notre fédération. Lorsque nous regardons la différence entre la réalité et la finalité fédérale, il y a de quoi sourire des "gros et grands" clubs qui se disent d'élite qui ont moins de licenciés que les "petits" clubs d'hiver ou d'été, beaucoup plus enclins à la cohésion et à la convivialité tout en étant d'excellents formateurs. Pourtant, nous avons dit et répétons encore qu'il y a uniquement des clubs.
  - Vous pourrez constater ces différences en consultant les classement des clubs sportifs et institutionnels.
  - Donner un poids à la licence n'est pas simplement le fait du prix à payer. C'est celui à consentir pour mieux vivre la natation dans toutes ses disciplines, du sportif au ludique, qui sera demain notre source de revenu principal provenant du service rendu : "Apprendre à nager, l'Opération Savoir-Nager, les stages d'apprentissage de la Natation. l'Ecole de Natation Française dans les clubs, les activités sportives périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif et apprendre et faire à nager les Seniors sont aussi des causes nobles et propices à être prises en compte par les élus. C'est un label, celui du "bien faire et de faire bien " pour tous ceux qui vivent ce sport.
- Les labels vis-à-vis des clubs
  - Aujourd'hui, nous avons su développer ce secteur pour uniquement une dizaine de clubs. Grâce aux nouvelles orientations fédérales concernant la simplification du dossier, d'autres nous rejoindront rapidement.
  - Demain ou plutôt dès cette année notre politique sera d'aider uniquement les clubs labellisés, ceux qui vivent la natation en relation avec les instances sportives pour nous protéger par rapport à la loi et les accompagner dans le chemin de la réussite.
- Le conventionnement de progression entre la FFN et les régions, les régions et les départements...
  - Ce sera le moyen, l'outil qui nous permettra de mieux travailler ensemble dans tous les domaines de la licence aux subventions, en passant par la formation, l'entraînement, le

sportif, le haut-niveau, l'équipement, l'ouverture de nos clubs aux autres disciplines, pour obtenir plus de moyens, reconnaissance et remerciement et d'œuvrer pour le bien de tous, du bien-être à la performance.

Comme vous pouvez le constater, il y a énormément à faire pour satisfaire la majorité des clubs et réaliser ce que vous ambitionnez dans la sérénité.

C'est un match, gagnons le ensemble dans la coopération, la collaboration et la cohésion.

Je terminerai pas une [Citations de Mo Hayder - Tokyo \(2005\)](#) "J'avais oublié que les Occidentaux ignorent l'art d'écouter. Si vous m'aviez écouté avec attention, si vous m'aviez écouté autrement qu'à l'occidentale, vous sauriez que je ne conteste pas ce que vous dites."

Monsieur Gérard PORTES est en désaccord avec la politique actuelle. Il dit que le comité ne fait rien, pour les clubs, que le comité ne représente pas et ne défend pas les clubs au sein de la fédération et que nous imposons au lieu d'écouter.

Le Président lui signale que comme chaque année le débat est ouvert, que la critique émane du même club par les mêmes personnes et qu'avant de dénigrer il conviendrait de lire et d'écouter les rapports pour se rendre compte du travail réalisé et voir que les élus œuvrent régulièrement et précisément pour les clubs.

Pas d'autre question

### **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

#### Rapport d'activité,

La présentation du diaporama exposant l'activité, les organisations, l'implication et les actions du comité durant la saison passée, amène une discussion questions/réponses ou sont abordés l'ensemble de thèmes de l'investissement, de la participation à la coopération et contribution du comité.

### **Le rapport d'activité présenté sous forme de diaporama est adopté à l'unanimité.**

Les différents rapports qui vous ont été transmis dans les délais prescrits ne seront pas lus, mais pourront être commentés et discutés.

#### Présentation des C.R. des dynamiques :

- Sportive (Christian RICOME)

Pas de question

### **Le rapport de la dynamique sportive est approuvé à l'unanimité**

- Formation (Gilles MICHEL)

Explications sont données par Albane BOSC et Thierry JAMET

Jérôme RABAGLIA, Secrétaire Adjoint donne des précisions sur la collecte des 1% de la taxe professionnelle.

### **Le rapport Formation et ERFAN est approuvé à l'unanimité**

- Labellisation et cohésion (Michel PRECLOUX)

Explications sur les critères retenus par la commission

Présentation du tableur représentant les aides.

Il est signalé que l'an prochain les aides iront uniquement aux clubs labellisés et que suite aux nouvelles dispositions fédérales, plusieurs autres clubs obtiendront un label.

Monsieur Gérard PORTES manifeste son désaccord au sujet de l'aide aux clubs et surtout du label ou licencié l'ensemble des adhérents est obligatoire.

Réponse du Président : l'an dernier, vous avez encaissé un chèque de plus de 7800.00 € sans aucune critique et cette année moins mille licences à votre compte. Trouvez l'erreur ?

Monsieur ROUX offusqué par les orientations mise en place et dénigre la fédération et le comité régional.

Pas d'autre question

### **Le rapport Labellisation et cohésion est approuvé - le NC Nîmes vote contre**

#### Présentation des rapports des commissions :

#### Commission Natation Course (réalisé par Nathalie BERNARD),

Monsieur Richard LAGRAVE signale quelques erreurs notamment celles de POLIT Claire 2ème sur le 100 brasse lors des championnats de France 50m alors qu'elle est 1ère exaequo et donc par cascade

DEBERGUES Fanny 3è. Ainsi que lors des championnats de France 25m, POLIT 1ère sur le 100m brasse et DEBERGUES 3è et sur le 200m DEBERGUES Fanny est 1ère.

**Le rapport d'activité de la commission de la Natation Course est adopté à l'unanimité.**

Commission Water-Polo (par Jean-Marie APPENZELLER),

Pas de question.

**Le rapport d'activité de la commission du water- polo est adopté à l'unanimité.**

Commission Natation Synchronisée (par Magali FAUVEAU),

Difficulté pour obtenir des piscines nécessaires à l'organisation des compétitions.

Pas d'autre question.

**Le rapport d'activité de la commission de la Natation Synchronisée est adopté à l'unanimité.**

Commission Natation Estivale (par Marc CRUBELLIER),

Nous aurons à traiter trois candidatures (Salindres, Le Vigan et Céret) pour définir le lieu de l'organisation de la Coupe de France de Natation estivale des régions 2016 qui se déroulera alors dans notre région. L'examen des dossiers pour établir le choix final s'effectuera Lundi 8 décembre 2014

Pas d'autre question.

**Le rapport d'activité de la commission de la Natation Estivale est adopté à l'unanimité.**

Commission des Officiels (par Robert GIL),

Monsieur Jean-Jacques LAFONT pose une question sur le recyclage - pourquoi à Montpellier ?

Réponse : les raisons de l'organisation du séminaire des officiels à Montpellier sont connues par tous dans le but réunir l'ensemble des officiels A et d'uniformiser les jugements il sert aussi de remise à niveau. Par contre si l'examen se déroule au siège, les recyclage et formation sont départementales. Nous tenons à vous rappeler que les frais de déplacements (covoiturage) sont pris en charge par la région.

Monsieur Gérard PORTES trouve excessif l'utilisation du mot "anomal".

Réponse du Président : disons alors regrettable, inadmissible...

Pas d'autre question.

**Le rapport d'activité de la commission des officiels est adopté. le NC Nîmes s'abstient**

Commission Médicale (Docteur Yves JARROUSSE)

Pas d'autre question.

**Le rapport d'activité de la commission médicale est adopté à l'unanimité.**

Commission Natation en Eau Libre (par Ludivine CRUBELLIER),

Pas de question.

**Le rapport d'activité de la commission Eau Libre est adopté à l'unanimité.**

## **6.- Examen et Approbation des Comptes et du Bilan Financier de l'exercice 2013/2014.**

Monsieur Gérard VERNEREY présente son rapport de comptable qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis, en absence de l'expert comptable, Madame TIFFY excusée, il lit le document qui lui a été remis détaillant la situation au 30 septembre 2014

Réponses et données aux quelques questions posées :

à Monsieur OFFREDI du CNC ALES au sujet des bilans "actif et passif" et du détail du compte de résultat qu'il consulte en cours de séance sans question supplémentaire.

**Les comptes et bilans financiers sont approuvés à l'unanimité des présents.**

## **7.- Approbation du Budget Prévisionnel 2014/2015 et des règlements financiers régionaux pour la saison 2014/2015.**

Pas d'autre question.

**Le Budget Prévisionnel 2014/2015 est approuvé à l'unanimité.**

Les règlements financiers :

Comme noté dans le préambule du chapitre « Les aides régionales » : *« Conformément aux statuts régionaux définis par la Fédération Française de Natation par ses articles 2 (Buts et moyens*

*Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports*

*CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2*

*☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : [FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr](mailto:FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr)*

*Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>*

d'actions) et 5 (Ressources), le Comité Régional de Natation perçoit des droits sur les licences et sur les engagements pour organiser les manifestations sportives inscrites au calendrier sportif et gérer le comité. Si le bilan du comité est positif, une part de ces ressources propres (en fonction du bilan annuel après justification comptable des aides et subventions) peut être rétrocédée aux comités départementaux, clubs ou aux organisateurs.", comme l'an dernier, la commission labellisation et cohésion établira les répartitions des aides et ristournes pour la saison prochaine.  
Pas d'autre question.

**Les règlements financiers régionaux pour la saison 2014/2015 sont adoptés à l'unanimité**

## **8.- Approbation des Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2013/2014.**

Les documents transmis aux clubs sont sur le site depuis le mois d'octobre et remis à jour en fonction des modifications nationales et interrégionales. Monsieur Thierry JAMET commente les dernières modifications sur les grilles des interrégionales effectués en début de semaine et reprend les grandes lignes sujets à ces questionnements.

Les Championnats régionaux auront lieu à Narbonne, malgré l'absence du club support de l'organisation l'O.Narbonne M., qui relança le comité plusieurs fois.

Pas d'autre question

**Les Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2012/2013 sont approuvés à l'unanimité.**

## **9.- Examen des vœux**

Aucun vœu, autre que celui de l'ASPTT Montpellier traité lors du dernier comité directeur, n'est parvenu au siège suite à la demande du comité en date du 3 septembre 2013.

## **10.- Intervention des personnalités présentes.**

Monsieur le Maire de Trèbes :

Il félicite les membres du comité pour le travail excellent de la ligue et la clarté des rapports présentés. Il souhaite qu'à l'image de Trèbes les clubs et la ville travaillent main dans la main avec le monde sportif et les collectivités pour développer la Natation.

Monsieur le conseiller général :

Nous défini le fonctionnement du sport dans l'Aude; notamment sur le canton de Capendu et Trèbes, avec dominante sur le savoir nager et le chèque passerelle à l'attention des collégiens pour accès à la licence. Le département aide à l'organisation des compétitions sportives qui valorise l'image du département

Il salue le travail fourni à tous les niveaux notamment les échanges de fond et commentaires où tous les enjeux sont présentés et discutés.

## **11.- Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale**

La prochaine assemblée générale se déroulera dans les Pyrénées Orientales en 2015 à CANET (date à définir).

## **12.- Remise des Récompenses Fédérales, Régionales et exceptionnelles**

La remise des récompenses fédérales, régionales et exceptionnelles aux dirigeants et aux sportifs est effectuée durant le repas par Monsieur Jean-Marie APPENZELLER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures

Le Secrétaire de séance

Le Président de Séance